

**Allocution de Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat, à
l'occasion du vernissage Les Monuments d'art et d'histoire
du canton de Fribourg VI, le 1er septembre 2021,
Collégiale St-Laurent à Estavayer-le-Lac, 17h15**

Mesdames, Messieurs,

Chères et chers invité-e-s,

C'est un réel plaisir d'être enfin réunis ici « en chair et en os »
pour célébrer comme il se doit la publication de ce si bel
ouvrage !

Cela nous offre l'occasion de féliciter chaleureusement Daniel
de Raemy, historien des monuments, pour le magnifique
volume des Monuments d'art et d'histoire fribourgeois
consacré à l'étonnante ville d'Estavayer-le-Lac.

C'est, en fait, le 6^e volume consacré à notre canton.

La première parution remonte à 1956, soit l'année de
naissance de Monsieur de Raemy : il s'agissait du 1^{er} volume
que Marcel Strub a consacré aux monuments religieux de la
ville de Fribourg. Strub en a ensuite rédigé deux autres jusqu'à
son décès tragique en 1969.

Hermann Schöpfer va prendre le relai avec le district du lac et lui consacre deux livres. Nous en sommes au 6^e volume, donc si je calcule bien c'est en moyenne un livre tous les 13 ans.

Ces ouvrages ne sont cependant que la partie émergée de l'iceberg car ils s'inscrivent dans une mission de longue haleine, soit l'établissement d'une ample documentation sur toutes les richesses architecturales, artistiques et culturelles de notre canton, documentation qui va au-delà du simple recensement.

Ce travail de fond permet au Service des Biens culturels d'acquérir une connaissance approfondie du patrimoine dont il a la charge et de donner des conseils pertinents et judicieux lorsqu'il s'agit de le restaurer et de le mettre en valeur. L'engouement du grand public pour son environnement construit est bien réel : les journées européennes du patrimoine en témoignent. Pour que ces témoins du passé soient correctement interprétés et expliqués, il faut, bien sûr l'étudier.

Nous fêtons la sortie de ce livre dans l'église Saint-Laurent. Cette église est non seulement reflet des convictions religieuses des Staviacois, mais également un emblème de prestige de l'autorité communale. Je dois avouer que j'ai été émerveillé par la précision de l'historique de son édification, soutenu par des restitutions 3D spectaculaires montrant les diverses étapes de sa reconstruction à la fin du moyen âge.

Le contexte difficile de pandémie que nous vivons a attiré mon attention sur l'analyse que fait Monsieur de Raemy du spectaculaire retable de Jean-François Reiff que l'on devine derrière moi, au-dessus du maître autel. Les tableaux peints représentent le martyr de Saint-Laurent, patron de l'église accompagnés de saint Roch et saint Sébastien.

Si on comprend aisément la présence de saint Laurent, les deux autres, souvent invoqués pour lutter contre la peste, ont précisément été retenus au moment où notre pays était confronté à une grave épidémie.

En plus de nous donner les caractéristiques stylistiques des tableaux, leur modèle, les recherches de Monsieur de Raemy explicitent également le contexte de leur production. En 1638, l'année où ils sont peints, les autorités stavicoises prennent des nombreuses mesures pour tenter de lutter contre le fléau.

Certaines maisons de la ville deviennent des lieux de quarantaine dans lesquels sont enfermés les contagieux.

Les cas les plus graves doivent sortir de ville. On leur assigne la maisonnette de la Maladière qui se trouvait jadis sur la route de Frasse, décrite en p. 65 de l'ouvrage. Certains malades doivent se retirer dans de simples cabanes construites sur les prés communs. Ces lieux de retraites nous semblent toutefois bien insuffisants pour mettre à l'écart tous les malades. On s'interroge sur les critères de sélection mis en œuvre. Le critère objectif du risque de contagion était assurément pondéré par la classe sociale où se situait le malade.

Si Monsieur de Raemy a satisfait les objectifs attendus de lui pour ce qui concerne Estavayer-le-Lac, la documentation du patrimoine cantonal n'est pas terminée, puisque les villages de

la campagne broyarde attendent encore leur étude, ainsi que les districts de la Glâne, de la Gruyère, de la Singine et de la Veveyse.

L'évolution de nos sociétés, notamment avec la présence de plus en plus forte du numérique qui renouvelle les méthodes de travail, nous conduisent à réfléchir sur un autre mode de production de ce savoir.

Monsieur de Raemy fait partie de cette espèce en voie de disparition si j'ose dire, *d'érudit polyvalent et polygraphe*, autant à l'aise sur de vieux parchemins médiévaux, qu'avec un pinceau et une truelle sur un chantier archéologique, ou dans la description de subtils styles architecturaux ou artistiques. Il a repris la façon de travailler un peu solitaire de ses prédécesseurs.

Il s'agira désormais de concevoir un travail d'équipe où se trouvent réunies toutes ces compétences. Si nous pouvons déjà saluer ici le soutien apporté à ce projet par la ville d'Estavayer, il s'agira par la suite d'impliquer plus étroitement les communes et les régions à la poursuite de cette mission. Et pourquoi pas aussi notre Université, grâce à l'enseignement dispensé dans le domaine de l'art monumental régional.

La loi sur les biens culturels charge l'Etat de favoriser la connaissance et le respect des biens culturels, notamment par « l'entretien d'une documentation sur le patrimoine culturel fribourgeois ».... Avec cet ouvrage et grâce au partenariat avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SAHS), l'objectif est atteint.

Merci à vous !